

## CONFÉRENCE-DÉBAT À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

### « *Midnight Express pour Bahar ?* »

#### Les conséquences inquiétantes des nouvelles lois anti-terroristes

*Quelles menaces les nouvelles lois anti-terroristes en Europe font-elles peser sur les libertés publiques, les droits de la personne et les droits de la défense ?*

*L'exemple de la détention dans des circonstances interpellantes de Bahar Kimyongür, citoyen belge diplômé de l'ULB, opposant au régime anti-démocratique turc et aujourd'hui prisonnier d'opinion en Hollande*

Thierry Delforge  
syndicaliste, en représentation du Clea-Bruxelles

Dan Van Raemdonck  
professeur à l'ULB et à la VUB, Président d'honneur de la Ligue des droits de l'Homme

Le débat sera présidé par Annick Stevens, professeure de philosophie à l'ULg

**Jeudi 18 mai, 19h30**

**Salle Wittert – Place du XX Août 7**  
Rez de chaussée - accès par la cour intérieure  
**Entrée Libre**

Pour plus d'informations : <http://perso.wanadoo.fr/clea.be/>

*Une organisation du Comité pour la liberté d'expression et d'association – CLEA Liège*

Éditeur responsable: Annick Stevens Place du XX Août 7 - 4000 Liège



En grève de la faim de puis le 28 avril

Jean-Claude Paye  
sociologue, auteur de «*La Fin de l'État de droit*»

Ne pas jeter sur le voie publique SVP

## CONFÉRENCE-DÉBAT À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

### « *Midnight Express pour Bahar ?* »

#### Les conséquences inquiétantes des nouvelles lois anti-terroristes

*Quelles menaces les nouvelles lois anti-terroristes en Europe font-elles peser sur les libertés publiques, les droits de la personne et les droits de la défense ?*

*L'exemple de la détention dans des circonstances interpellantes de Bahar Kimyongür, citoyen belge diplômé de l'ULB, opposant au régime anti-démocratique turc et aujourd'hui prisonnier d'opinion en Hollande*

Thierry Delforge  
syndicaliste, en représentation du Clea-Bruxelles

Dan Van Raemdonck  
professeur à l'ULB et à la VUB, Président d'honneur de la Ligue des droits de l'Homme

Le débat sera présidé par Annick Stevens, professeure de philosophie à l'ULg

**Jeudi 18 mai, 19h30**

**Salle Wittert – Place du XX Août 7**  
Rez de chaussée - accès par la cour intérieure  
**Entrée Libre**

Pour plus d'informations : <http://perso.wanadoo.fr/clea.be/>

*Une organisation du Comité pour la liberté d'expression et d'association – CLEA Liège*

Éditeur responsable: Annick Stevens Place du XX Août 7 - 4000 Liège



En grève de la faim de puis le 28 avril

Jean-Claude Paye  
sociologue, auteur de «*La Fin de l'État de droit*»

Ne pas jeter sur le voie publique SVP



# Dernier voyage d'un Belge aux Pays-Bas ? Les histoires belges dégénèrent.

Nous avons un citoyen belge d'origine turque. Il s'appelle Bahar Kimyongür, et est un membre actif du bureau bruxellois de soutien au DHKP-C.

Nous avons un groupe turc de Turquie, le DHKP-C, déclaré terroriste par l'État turc. Mais en l'occurrence nous ne disposons pas d'une définition sérieuse du "terrorisme", car l'État turc n'est pas très fiable en matière de syntaxe. Il n'a pas encore trouvé des mots crédibles pour parler de "droits de l'Homme" ou de "génocide". L'affaire est d'autant moins claire que certains posent en outre la question du "terrorisme d'État".

Il paraît qu'il est difficile de garder son calme quand on a été du côté des suspects dans un commissariat turc. Et même simplement de rester vivant. Certains Turcs ou Kurdes en Turquie ont pris les armes sans être policiers ou militaires "officiels". Rappelons que des Belges dont on honore la mémoire n'ont pas fait autre chose. Cela dit, personne n'a encore vu, ni même prétendu, que les sympathisants bruxellois du DHKP-C auraient commis d'autres méfaits que des déclarations, ni tenu d'autres armes que des stylos et des micros.

Les polices belge et turque collaborent activement. On espère qu'ainsi les usages des commissariats turcs vont se rapprocher de ceux que l'on espère sans faille en Belgique. Mais livrer en douce un citoyen belge à la police néerlandaise pour qu'il soit extradé en Turquie, comme on le comprend à la lecture de la presse du 2 mai (voir La Libre Belgique, "Un Belge du DHKP-C arrêté nuitamment aux Pays-Bas"), n'est pas un indice d'évolution favorable des pratiques de certaines polices belges, et/ou bataves. Si telle est bien l'histoire, des services de l'État belge se sont rendus coupables d'un très grave contournement de la loi. La gentille Belgique fait tout en catimini dans cette affaire. Et si pour se racheter auprès du grand (marché) turc d'avoir laissé s'enfuir Fehriye Erdal, dont la présence risquait de faire des vagues dans notre royaume épris de tranquillité, des décideurs décidés avaient livré Kimyongür en gage de collaboration ? Vu les lois et non-lois en vigueur en Turquie, ça donne froid dans le dos. Ça confine à l'assassinat d'État !

Le gouvernement doit donc diligenter une enquête et prendre les mesures qui s'imposent, mais il doit surtout, dans l'immédiat, exiger des Pays-Bas qu'ils libèrent Bahar Kimyongür et le reconduisent à la frontière belge.

Une pétition pour la libération de Bahar Kimyongür est en ligne sur le site Clea  
<http://perso.wanadoo.fr/clea.be/>

Le Clea, "Comité liberté d'expression et d'association", est né à l'ULB où Bahar a reçu un diplôme en histoire de l'art en 1996.

Pour intégrer ou soutenir le CLEA-Liège:  
[jean\\_claude.paye@teledisnet.be](mailto:jean_claude.paye@teledisnet.be)

Non à l'extradition de Bahar vers la Turquie !

Liberté pour Bahar !

# Dernier voyage d'un Belge aux Pays-Bas ? Les histoires belges dégénèrent.

Nous avons un citoyen belge d'origine turque. Il s'appelle Bahar Kimyongür, et est un membre actif du bureau bruxellois de soutien au DHKP-C.

Nous avons un groupe turc de Turquie, le DHKP-C, déclaré terroriste par l'État turc. Mais en l'occurrence nous ne disposons pas d'une définition sérieuse du "terrorisme", car l'État turc n'est pas très fiable en matière de syntaxe. Il n'a pas encore trouvé des mots crédibles pour parler de "droits de l'Homme" ou de "génocide". L'affaire est d'autant moins claire que certains posent en outre la question du "terrorisme d'État".

Il paraît qu'il est difficile de garder son calme quand on a été du côté des suspects dans un commissariat turc. Et même simplement de rester vivant. Certains Turcs ou Kurdes en Turquie ont pris les armes sans être policiers ou militaires "officiels". Rappelons que des Belges dont on honore la mémoire n'ont pas fait autre chose. Cela dit, personne n'a encore vu, ni même prétendu, que les sympathisants bruxellois du DHKP-C auraient commis d'autres méfaits que des déclarations, ni tenu d'autres armes que des stylos et des micros.

Les polices belge et turque collaborent activement. On espère qu'ainsi les usages des commissariats turcs vont se rapprocher de ceux que l'on espère sans faille en Belgique. Mais livrer en douce un citoyen belge à la police néerlandaise pour qu'il soit extradé en Turquie, comme on le comprend à la lecture de la presse du 2 mai (voir La Libre Belgique, "Un Belge du DHKP-C arrêté nuitamment aux Pays-Bas"), n'est pas un indice d'évolution favorable des pratiques de certaines polices belges, et/ou bataves. Si telle est bien l'histoire, des services de l'État belge se sont rendus coupables d'un très grave contournement de la loi. La gentille Belgique fait tout en catimini dans cette affaire. Et si pour se racheter auprès du grand (marché) turc d'avoir laissé s'enfuir Fehriye Erdal, dont la présence risquait de faire des vagues dans notre royaume épris de tranquillité, des décideurs décidés avaient livré Kimyongür en gage de collaboration ? Vu les lois et non-lois en vigueur en Turquie, ça donne froid dans le dos. Ça confine à l'assassinat d'État !

Le gouvernement doit donc diligenter une enquête et prendre les mesures qui s'imposent, mais il doit surtout, dans l'immédiat, exiger des Pays-Bas qu'ils libèrent Bahar Kimyongür et le reconduisent à la frontière belge.

Une pétition pour la libération de Bahar Kimyongür est en ligne sur le site Clea  
<http://perso.wanadoo.fr/clea.be/>

Le Clea, "Comité liberté d'expression et d'association", est né à l'ULB où Bahar a reçu un diplôme en histoire de l'art en 1996.

Pour intégrer ou soutenir le CLEA-Liège:  
[jean\\_claude.paye@teledisnet.be](mailto:jean_claude.paye@teledisnet.be)

Non à l'extradition de Bahar vers la Turquie !

Liberté pour Bahar !